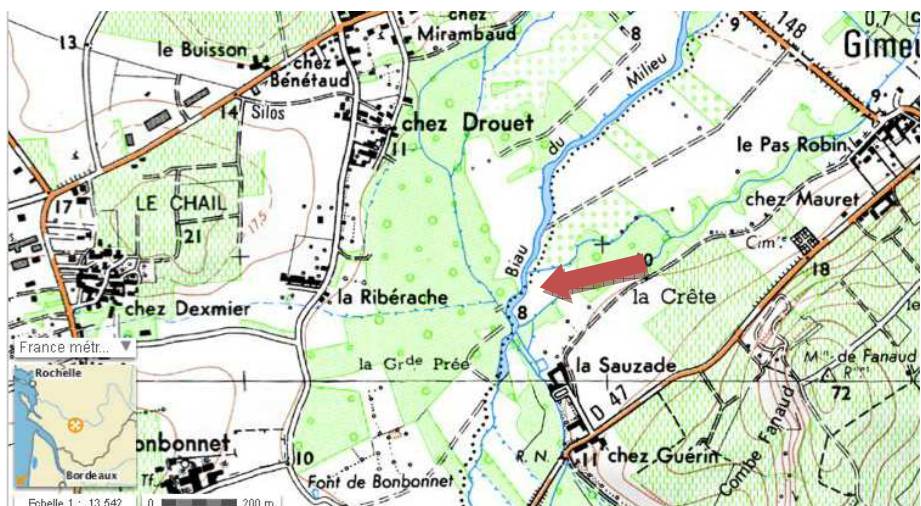


CREATION D'UNE RIVIERE POUR CONTOURNER DEUX CLAPETS HYDRAULIQUES SUR LA COMMUNE DE GIMEUX (16)

Le Né est un affluent du fleuve Charente long de 67 km. Il draine un bassin versant de 705 km².

Sur ce site, le Né se partage en trois bras équipé chacun d'un clapet hydraulique. L'un va vers Ars, il alimente 2 moulins en série et une zone humide ; l'autre se dirige vers Gimeux et alimente des frayères à brochets ; le cours principal, quant à lui, va se jeter dans la Charente à Merpins. Pour ce dernier, le clapet, est un obstacle doté d'une chute d'eau de l'ordre de 2 mètres.



Les travaux d'amélioration sur le site des Trois Pelles à la Sauzade consistent en l'aménagement d'un double bras de contournement en « Y » permettant de conserver la répartition hydraulique des ouvrages tout en rétablissant la continuité écologique sur ce verrou identifié en aval du Né. A quelques dizaines de mètres, une ancienne décharge de hautes eaux située sur l'aval d'un bief a été restaurée pour améliorer la migration de l'anguille.

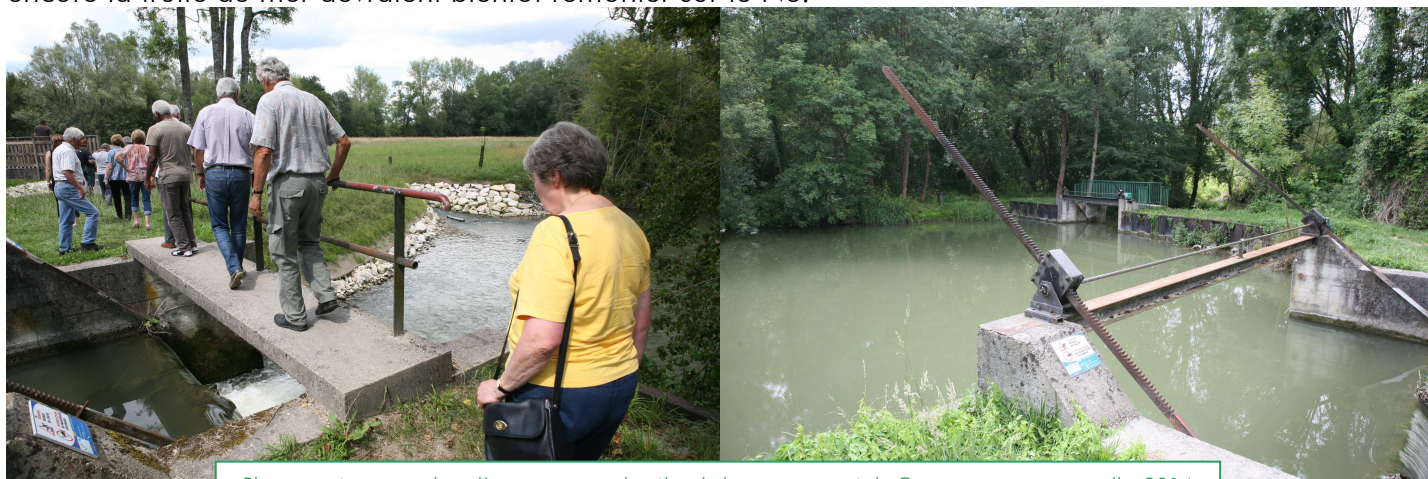
Maître d'œuvre : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du bassin du Né

Durée des travaux : Débuté mi-octobre 2013 et terminé le 6 janvier 2014.

Entreprise : Entreprise Chagnot de Surgères

Présentation des objectifs précis des travaux effectués :

Ils visent à améliorer la continuité écologique, c'est-à-dire, la migration des poissons et des sédiments. Grâce à ces aménagements, l'anguille doit y trouver des conditions favorables, l'alose, la lamproie ou encore la truite de mer devraient bientôt remonter sur le Né.



Photos après travaux lors d'une visite avec les élus de la communauté de Commune voisine en juillet 2014





Coût total et financements du projet :

Ce chantier a coûté **70 700 € TTC** sur une tranche de travaux de 20 000 € TTC subventionnés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50%), par le Conseil Général de la Charente (8%), par le Conseil Régional Poitou-Charentes (10%) sur le coût HT, le SIAH du bassin du Né (32% du coût HT+TVA).

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Situé sur une île, cet important chantier a nécessité de transporter 511 tonnes de matériaux ; il s'est terminé par la plantation de frênes, d'érables champêtres, de cornouillers, de noisetiers, etc. (des essences autochtones déjà présentes sur le site).

Il a été nécessaire de gérer les trois bras existants et d'en créer un autre en forme de Y doté d'une pente douce de l'ordre de 3 %, pour faire migrer toutes les espèces et permettre aux poissons de circuler librement entre l'aval du Né et le fleuve Charente.

Intervention	Coût (avec coût unitaire indicatif en €/ml, €/ m3...)
Installation chantier, travaux préparatoires	24 372 € TTC pour bras de 63 mètres + bras de 20 m
Matériaux 0-200 mm et blocs	20 056 € TTC pour 511 tonnes
Restauration deversoir y compris arasement	9 420 € TTC pour 12 mètres de longueur
Passerelles en bois	1 760 € TTC pour 2 passerelles bois brut 8 et 4 mètres
Géotextiles (fibres coco et PP7)	5 092 € TTC pour 1 120 m ²

Etat des lieux avant / après : Ouvrage central des 3 pelles : principal verrou du Né aval, fonctionnel depuis sa création malgré plusieurs crues successives. Prairie identique à l'origine avant les travaux.

Informations sur les aspects administratifs et réglementaires :

Situé en terrain privé, en zone Natura 2000, la zone des Trois-Pelles est classée en zone prioritaire anguille, l'ouvrage situé sur le cours principal du Né est classé en Liste 2 pour la continuité écologique. Pour le bras d'Ars, les propriétaires des moulins ont signé avec le SIAH un document pouvant modifier l'autorisation du droit d'eau (règlement d'eau) lié à leurs moulins ;

Informations complémentaires sur la prestation :

L'ensemble des travaux ont été réalisés dans des conditions météorologiques optimum, en concertation avec l'ensemble des personnes concernées y compris les propriétaires de moulin et surtout du terrain.

Présentation des impacts : Peu d'impacts négatifs sur le milieu : Matériaux stockés dans une prairie en période sèche. Aménagements piscicoles réalisés hors d'eau (bras de contournement et restauration deversoir de hautes eaux). Travaux sur la ripisylve réalisés en hiver (période de dormance)

Suivi en place : A ce jour, pas de suivi avec protocoles adaptés et cohérents avec les partenaires (sauf visuel)

Commentaires : Ces travaux ont donné lieu à une valorisation par des visites d'élus, par des techniciens rivières, par des promeneurs divers.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Laurent PAULHAC - t05 45 78 74 45 - laurent.paulhac@siah-ne.fr

Président du Syndicat au moment des travaux : Alain TESTAUD - Mairie - 16300 LACHAISE